

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-NEUVIÈME (489^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 18 JUIN 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-12018

Ratification des contrats d'assurance collective
pour l'année 2019-2020

- ATTENDU** l'article 4 de la Loi sur l'Université du Québec;
- ATTENDU** la résolution CAD-11733 du Conseil d'administration relative à la ratification des contrats d'assurance collective pour l'année 2018-2019;
- ATTENDU** la résolution 2019-5-AG-R-52 de l'Assemblée des gouverneurs relative au renouvellement des contrats d'assurance collective de l'Université du Québec au 1^{er} juin 2019;

Sur proposition de M. Denis Bilodeau, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** ratifier les propositions de renouvellement des contrats d'assurance collective de Desjardins Sécurité financière et de Financière Manuvie pour la période du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020 et les ajustements de primes en découlant.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 19 juin 2019